

## FICHE : Préserver la biodiversité

THEME : ECOLOGIE

SOUS-THEME : Biodiversité, gestion des espaces naturels

### CONSTAT/PREOCCUPATION

En parallèle du dérèglement climatique, il existe un effondrement de la biodiversité (sauvage et cultivée) lié à l'activité humaine. Chaque commune a la responsabilité d'en prendre conscience puisque les pollutions et l'artificialisation des sols font partie de leur territoire.

Couffouleux doit mettre en place des politiques d'atténuation en lien avec les compétences qui lui sont dédiées et agir de même à l'agglomération.

D'autre part, la commune de Couffouleux reste un territoire de campagne, un village à taille humaine où il fait bon vivre, qui abrite des espaces naturels et qui est apprécié pour cela.

Les futurs élus de Couffouleux doivent préserver ce territoire en gérant son aménagement tout en sachant qu'ils ne sont pas seuls à décider du développement du territoire (département/région/état). Aux portes de Toulouse, le risque d'extension massive existe.

Faire de la biodiversité un enjeu de développement du territoire permettra non seulement de répondre à l'enjeu environnemental qui est devant nous (à notre échelle et sans naïveté) mais également de s'aguerrir et se protéger en termes de connaissances et compétences pour confronter tout projet futur qui viendrait d'autres instances ou acteurs économiques.

### Pourquoi c'est important pour CC de parler de ce sujet ?

CC souhaite s'engager dans la protection du vivant et ne pas rester attentiste dans ce domaine en inversant la tendance. Aussi, les futurs élus CC communaux et communautaires de Couffouleux doivent avoir une grille de lecture et d'analyse préalable sur la biodiversité lors de l'exercice de leur pouvoir décisionnel.

### Axes programmatiques ou orientations ou objectifs :

Connaître, comprendre la biodiversité locale et les espaces naturels à Couffouleux.

Mettre en place des politiques de protection et de restauration.

L'action doit être publique (décision des élus) mais doit également encourager l'action citoyenne

### MISE EN ŒUVRE – PROPOSITIONS À COURT TERME

- Recenser les mesures déjà mises en place par la précédente équipe municipale (0 phyto ; préservation des cours d'eau et rivières...)
- Réaliser un état des lieux de la biodiversité (faune et flore) sur la commune en passant par un ABC (Atlas de la Biodiversité Communale). Pour les élus, ce **diagnostic écologique améliore la connaissance du territoire et est un** outil d'aide à la prise de décisions dans les projets d'une commune et de l'agglomération. Pour la population, elle permet d'ouvrir le dialogue entre les différents acteurs du territoire : citoyens, jeunes, public, agriculteurs, entreprises, association.
- Cartographie du patrimoine naturel à Couffouleux (prairies, zones humides, forêts, zones urbanisées ou possiblement urbanisées, arbres anciens, espaces protégés...)
- Former les élus et les équipes techniques à la transition écologique, éco-administration, achat durables...
- Dédier un groupe d'élus/citoyen pour piloter les enjeux de la biodiversité

- Une commune motrice en célébrant/encourageant des actions symboliques (*exemple : journée mondiale des zones humides ...*)
- Encourager la plantation de haies et d'arbres
- préserver les cours d'eau et les rivières
- créer des refuges LPO, arbres avec essences adaptables ;
- Conserver des zones de friche riches en biodiversité
- Monter en compétence sur l'agroécologie
- Ouvrir le dialogue avec les chasseurs du territoire pour des relations apaisées entre les habitants non-chasseurs et chasseur et un intérêt commun à une gestion de la faune

## **ORIENTATIONS A PLUS LONG TERME**

*Les élus devront travailler sur ces points en commissions avec les citoyens et/ou avec l'association CC*

- S'inspirer d'exemples réalisés par d'autres communes et agglomérations
- Détecter et connaître les leviers possibles pour protéger la biodiversité dans l'écriture des cahiers des charges d'un projet
- Recenser les aides possibles au financement pour lancer les actions en termes de gestion environnementale et protection du vivant
- Développer la commune en limitant l'artificialisation des sols

## **Transversalités avec d'autres thème/orientations qu'elles relèvent de l'agglomération ou de la municipalité**

Urbanisme et Aménagement- Gestion des ressources en eau- Petite enfance (implication, végétalisation, jardin de l'école) - Mobilité- agriculture & alimentation – gestion du patrimoine – producteurs locaux

## **Quels acteurs peuvent être impliqués, auprès de qui CC pourrait se rapprocher pour la mise en œuvre**

**Acteurs locaux** : Rabastens pour le Tarn, associations environnementales locales (Rabastinois en transition... Arbres et Paysages Tarnais, LPO...)

**Acteurs d'ordre plus général** : LPO (guide des éco-maires), ADEME, GNSA, Afterres (<https://afterres.org/>)

## **GESTION RESPONSABLE**

ABC : un outil reconnu par l'état <https://ofb.gouv.fr/les-atlas-de-la-biodiversite-communale>

Des campagnes d'aide au financement des ABC existaient jusqu'en 2025. A voir si confirmé en 2026. (Dépôt dossier Aides Territoires), à défaut, se rapprocher de communes l'ayant financé.

<https://www.arbe-regionsud.org/58191-recueil-dactions-exemplaires-2025-cultures-et-biodiversite.html?parentId=6338>

<https://ofb.gouv.fr/doc/guide-elaboration-des-plans-de-gestion-des-espaces-naturels>